

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

MICHIGAN.—J'ai été en haine de la religion, attaqué dans mon honneur par un journal protestant dirigé par les francs-maçons. Que reste-t-il à un jeune homme pauvre quand on lui enlève son honneur ? Blessés dans ce que nous avons de plus cher, mon frère et moi décidons d'intenter une action contre mes accusateurs. Nous n'avions pas d'argent et devons lutter. Espérant en la protection de la mère de la Sainte Vierge, nous n'hésitons pas : le procès a lieu, nos délateurs sont condamnés, ils rappellent. Les juges, quoiqu'appartenant à la même société, ne veulent pas même entendre leur cause ; enfin, ils sont à la Cour Suprême et le premier jugement est confirmé.

Remerciements à la Bonne sainte Anne pour une protection aussi signalée. Nous profitons de la même occasion pour la remercier de plusieurs autres faveurs obtenues.—J. A. S.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ.—Je vous trans mets le récit d'une guérison merveilleuse obtenue par l'intercession du Bienheureux Gérard Majella. La Bonne sainte Anne ne sera sans doute pas jalouse si vous l'insérez dans vos Annales.

Voici le fait : Mademoiselle B. avait, par une méprise qui aurait pu lui coûter la vie, pris à titre de potion un remède violent préparé pour un usage externe. Il s'en suivit une extinction totale de la voix, et un bouleversement complet de l'estomac. Cet état de choses durait depuis quatre ou cinq mois, lorsqu'on lui proposa de faire une neuvaine au Bienheureux Gérard Majella, pour obtenir sa guérison. Les prières restèrent sans résultat apparent jusqu'au lendemain du dernier jour de la neuvaine. Ce matin-là, Mlle B., après avoir renouvelé ses instances auprès du Bienheureux, essaye